



Inscription scolaire 2021-2022 pour les nouveaux arrivants

La première inscription dans les écoles maternelle ou élémentaire de Verson se réalise auprès de la mairie, via la **fiche de renseignements en page 2**.

Si vous avez plusieurs enfants à inscrire, **merci de renseigner une fiche par enfant**.

➔ Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle pour l'année scolaire 2021/2022, il doit avoir 3 ans avant le 31/12/2021.

Après avoir envoyé, par e-mail à kagillet@ville-verson.fr, la fiche de renseignements ci-dessous et les pièces justificatives, le service accueil de la mairie vous confirmera la bonne réception de votre dossier.

Une fois cette confirmation reçue, vous pourrez prendre contact avec le directeur de l'école de votre enfant afin d'organiser une visite de l'établissement.

- Pour l'école maternelle Françoise DOLTO : contactez M. LAGARDE au 02 31 26 82 76 (de préférence le jeudi jour de décharge).
- Pour l'école élémentaire Victor HUGO : contactez M. LABBÉ au 02 31 26 81 75 (de préférence les lundis, mardis et jeudis, jours de décharge).

A l'occasion de votre rendez-vous avec le directeur d'établissement, il faudra apporter : le carnet de santé de l'enfant et le livret de famille, et si besoin le certificat de radiation de l'école précédente.

Pour les services périscolaires (restauration, garderie, centre de loisirs), les inscriptions seront ouvertes en ligne courant juin. Nous vous informerons par e-mail de l'ouverture des inscriptions.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter Kathleen GILLET par email kagillet@ville-verson.fr ou contactez la mairie au 02 31 71 22 00.

Cordialement,

Le service accueil
Mairie de Verson

**Règlement général sur la protection des données.*

La Mairie de Verson traite les données recueillies via le formulaire ci-dessous pour inscrire les enfants au sein de ses écoles et informer les parents d'élèves sur la vie scolaire et locale. Les destinataires des données sont les directeurs d'écoles, le service administratif et le service communication de la ville de Verson. Les données ainsi recueillies sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'enfant au sein des écoles de Verson. En vertu du règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Monsieur le Maire de la Ville de Verson 29 rue de l'église 14790 Verson Mairie@ville-verson.fr

ÉLÈVE

Nom : Nom d'usage : Sexe : F M

Prénoms : / /

Né(e) le : / / Lieu de naissance :
Commune et département

Adresse :

Code postal : Ville :

Parents séparés : Oui Non

Si oui, l'enfant vit : au domicile de la mère au domicile du père en garde alternée

RESPONSABLE LÉGAUX

• Mère Autorité parentale : Oui Non

Nom : Nom d'usage :

Prénom : E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :

• Père Autorité parentale : Oui Non

Nom : Nom d'usage :

Prénom : E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :

• Autre responsable légal (personne physique ou morale) Autorité parentale : Oui Non

Organisme : lien avec l'enfant:

Fonction : E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :

FRATÉRIE

Prénom					
Age					

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____
Prénom : _____ E-mail : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____
A appeler en cas d'urgence : _____ Autoriser à prendre l'enfant : _____

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____
Prénom : _____ E-mail : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____
A appeler en cas d'urgence : _____ Autoriser à prendre l'enfant : _____

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____
Prénom : _____ E-mail : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____
A appeler en cas d'urgence : _____ Autoriser à prendre l'enfant : _____

AUTORISATIONS (à remplir par les 2 parents uniquement en cas d'adresses différentes)

- | | Mère | | Père | |
|--|------|-----|------|-----|
| • Je communique mon adresse aux associations de parents d'élèves | oui | non | oui | non |
| • Je souhaite recevoir des informations par e-mail de la part de la mairie de Verson et de ses services relatives à la vie scolaire et vie locale..... | oui | non | oui | non |
| • J'autorise que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires..... | oui | non | oui | non |
| • J'autorise l'école de mon enfant et la Ville de Verson à diffuser les photos/films pris sur le temps scolaire ou périscolaire sur : | | | | |

(cocher les supports autorisés)

magazine municipal - dépliants - affiches- page Facebook @VilleVerson
fil Twitter @VilleVerson - site Internet de la ville de Verson et de l'école - presse locale

ASSURANCE DE L'ENFANT

Responsabilité civile : Oui Non Individuelle Accident : Oui Non
Compagnie d'assurance : _____
Numéro de police d'assurance : _____

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Je m'engage à inscrire mon enfant aux différents services périscolaires ; garderie, restauration scolaire, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires sur le site www.ville-verson.fr (rubrique enfance jeunesse/ portail famille).

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Signature de la mère :

Date :

Signature du père :